

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 JUILLET 2021**

L'an Deux Mil vingt et un, le 12 juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune *d'HOSTUN* dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes en raison de la crise sanitaire causée par le COVID-19, sous la présidence de **Monsieur Bruno VITTE**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

présents : 12 représentés : 15 votants : 15

Quorum : 8 Date de convocation du conseil municipal : 1^{er} juillet 2021

Présents : Monsieur Bruno VITTE Maire, Monsieur Benoît VILLARD, Madame Françoise CELERIEN, Madame Aurore CHARLEMAGNE, Madame Monique DA COSTA, Monsieur Roger CHARVIN, Monsieur Patrice BERTRAND, Messieurs François CHIEUX et Henri DUC, Madame Delphine HUGOT, Monsieur Joël RIMET et Madame Martine SUNDBERG.

Excusés : Monsieur Mathieu GASCARD représenté par Monsieur François CHIEUX
Madame Jeannine FOURNAT représentée par Madame Françoise CELERIEN
Monsieur Arnaud LAVENDOMNE représenté par Monsieur Roger CHARVIN

ORDRE DU JOUR :

- Validation du dossier d'inscription périscolaire 2021-2022
- Note honoraire Maître PINET
- Vente terrain LEMBRE
- Modification statuts Syndicat d'Irrigation Drômois
- Informations et Questions diverses

Monsieur Roger CHARVIN a été élu secrétaire de séance.

***LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 JUIN 2021
EST APPROUVE A L'UNANIMITE***

Dossier inscription périscolaire 2021-2022

Après avoir pris connaissance du dossier, le conseil municipal rappelle qu'aucune modification n'a été apporté à ce dernier mis à part le paiement en ligne.

Il est également signalé qu'afin de faciliter les inscriptions les dossiers cantine et périscolaire ont fusionné en un seul document.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité le dossier périscolaire qui sera remis à la rentrée scolaire aux parents.

Recours déclaration préalable 026 149 21 C0005 – Antenne Orange

Bruno VITTE prend la parole et rappelle les éléments du dossier :

Une déclaration préalable déposée le 11 février 2021 par ORANGE, relative à l'installation d'une antenne relais située Quartier Les Sessards à HOSTUN fait l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Grenoble.

En effet, suite à une demande d'annulation d'autorisation de travaux effectuée par un tiers, il convient que

la commune soit représentée et défendue devant le tribunal lors de cette procédure.

La municipalité souhaite donc être représentée par Maître PINET, avocate au barreau de la Drôme exerçant à Valence.

Après avoir entendu l'exposé du maire sur le dossier et considérant qu'il est nécessaire que la commune soit représentée, le conseil municipal, vote à l'unanimité les honoraires de Maître PINET.

Cession terrain

Benoit VILLARD prend la parole. Il rappelle l'emplacement de la parcelle concernée située à Saint-Martin à l'entrée de l'épingle située à l'entrée du village.

Le bornage a été fait afin que la voirie ne soit pas impactée par cette donation.

En contrepartie de celle-ci, les acquéreurs prennent à leur charge les frais de notaire.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise la cession.

Modification des statuts du Syndicat d'Irrigation Drômois

Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire d'engager la modification des statuts du SID pour 2 raisons :

- La modification du siège du SID : l'article 3 des statuts doit être modifié pour prendre en compte la nouvelle adresse du siège : 23 rue des Tilleuls à MONTELIER ;
- L'adhésion de 3 nouvelles communes au SID : La Répara-Auriples, Saoû et Autichamp, sollicitée par le conseil municipal de chacune d'elles.

Après avoir entendu l'exposé du maire et avoir consulté le projet des nouveaux statuts du SID, le conseil municipal, vote à l'unanimité les changements de statuts.

Informations diverses

PLUi : Benoit VILLARD informe que l'agglomération met en place un groupe de travail d'information afin de se préparer à une éventuelle évolution réglementaire de PLU intercommunal.

Travaux cantine : Françoise CELERIEN informe que des devis pour l'aménagement de la cuisine de la cantine ont été effectués. Les professionnels de la restauration proposent d'équiper la cuisine de petits équipements (four, adoucisseur, chariot,) plutôt qu'un réaménagement des locaux qui ne serait pas adapté à la quantité de repas servis.

Afin de mener à bien ce projet, la municipalité va effectuer des demandes d'aide notamment à la région dans le cadre du « Plan de relance » et une demande auprès de la CARSAT.

Projet « Pluriels » : Bruno VITTE informe l'assemblée du projet : Une association de Romans souhaite mettre en place un projet culturel à travers une exposition (photos, écriture, ...) établie entre des échanges de jeunes locaux et des migrants.

Ce projet, encadré par de vrais artistes devrait avoir lieu en 2022. Après avoir pris connaissance du projet, le conseil municipal donne son accord de principe pour accueillir l'exposition sur la commune.

Maison France Service (MFS) : Les travaux d'aménagement des locaux de la Maison France Service avancent. Après décision des services de la poste dont un entièrement dédié à la MFS. En revanche, la poste nous informe que deux employés seront en poste et que les horaires d'ouverture vont changer à la rentrée, on conserve 24h d'ouverture au public du lundi au vendredi.

La séance est levée à 21 heures 30.

Prochaine réunion le lundi 6 septembre 2021 à 19h30